



Société anonyme au capital de 12.523.408 euros
Siège social : 134 Boulevard Haussmann 75008 PARIS
552 004 327 R.C.S. PARIS

Rapport Financier Annuel

Exercice 2012

Etabli conformément à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier
et à l'article 222-3 du Règlement Général AMF

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS.....	3
1.1. BILANS COMPARES SUR 3 ANS.....	3
1.2. COMPTES DE RESULTATS COMPARES SUR 3 ANS	5
1.3. ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS	6
1.3.1. Nouveaux Investissements.....	6
1.3.2. Investissements cédés	6
1.3.3. Dividendes	6
1.4. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES	7
1.4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	7
1.4.2. Immobilisations financières.....	7
1.4.3. Valeurs mobilières de placement	8
1.4.4. Compte de résultat	8
1.5. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	9
1.5.1. Notes sur le bilan	9
<i>Note 1. Immobilisations financières</i>	<i>9</i>
<i>Note 2. Clients et autres créances</i>	<i>11</i>
<i>Note 3. Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme</i>	<i>12</i>
<i>Note 4. Capitaux propres</i>	<i>12</i>
<i>Note 5. Etat des dettes</i>	<i>12</i>
1.5.2. Notes sur le compte de résultat.....	13
<i>Note 6. Produits courants.....</i>	<i>13</i>
<i>Note 7. Charges courantes</i>	<i>13</i>
<i>Note 8. Impôt sur les sociétés.....</i>	<i>13</i>
<i>Note 9. Plus et moins-values sur cessions de titres de participation.....</i>	<i>13</i>
<i>Note 10. Dotations et reprises de dépréciations de titres immobilisés</i>	<i>13</i>
1.6. AUTRES INFORMATIONS.....	14
1.6.1. Engagements financiers	14
1.6.2. Consolidation	14
1.6.3. Rémunération des mandataires sociaux	14
1.6.4. Rémunération des commissaires aux comptes.....	14
1.6.5. Evènements postérieurs	14
1.6.6. Parties liées	14
1.6.7. Tableau des flux de trésorerie	15
1.6.8. Tableau des filiales et participations.....	16
2. RAPPORT DE GESTION	17
3. ATTESTATION DU RESPONSABLE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ETABLI EN APPLICATION DES ARTICLES 222-3 ET 222-4 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	34
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	35

1. COMPTES ANNUELS
1.1. BILANS COMPARES SUR 3 ANS

ACTIF (en euros)	Notes	31/12/2012			31/12/2011	31/12/2010
		Brut	Amortissements Dépréciations	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations Incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles		20 055,80	20 055,80			
Immobilisations Corporelles						
Terrains						
Constructions						
Autres Immobilisations Corporelles		12 991,73	11 743,14	1 248,59	2 715,95	10 371,95
Immobilisations Financières *						
Participations	1	146 922 800,40	30 436 936,74	116 485 863,66	120 940 698,69	111 286 018,25
Créances rattachées à des participations	1	7 705 879,64	500 184,07	7 205 695,57	7 200 000,00	
Autres titres immobilisés	1	13 345 377,53	886 116,00	12 459 261,53	12 146 337,45	6 052 762,09
Autres immobilisations financières		994 779,00	994 779,00		596 690,19	55 738,50
s/total actif immobilisé		169 001 884,10	32 849 814,75	136 152 069,35	140 886 442,28	117 404 890,79
ACTIF CIRCULANT						
Créances **						
Créances clients et comptes rattachés		5 434,25		5 434,25		
Autres créances	2	1 371 485,00		1 371 485,00	6 191,06	1 312 361,70
VMP / DAT	3					
Valeur Mobilières de Placements					308 967,41	2 054 339,99
Dépôts à termes		9 226 155,56		9 226 155,56	11 124 892,79	36 161 722,70
Disponibilités		466 058,63		466 058,63	27 257,24	21 694,03
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'Avance						
-						
s/ total actif circulant		11 069 133,44		11 069 133,44	11 467 308,50	39 550 118,42
TOTAL DE L'ACTIF		180 071 017,54	32 849 814,75	147 221 202,79	152 353 750,78	156 955 009,21
* dont à moins de un an		1 378 225,50		383 446,50	596 690,19	55 738,50
** dont à plus de un an					5 695,57	

PASSIF (en euros)	notes	31/12/2012		31/12/2011		31/12/2010	
		avant affectation	après affectation *	avant affectation	après affectation	avant affectation	après affectation
CAPITAUX PROPRES	4						
Capital social		12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50
RESERVES							
Réserve légale		1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00
Réserves réglementées							
Autres réserves		119 390 811,14	30 334 113,56	117 469 776,62	119 390 811,14	102 577 235,00	117 469 776,62
REPORT A NOUVEAU							
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 175 554,58		3 486 460,52		24 285 097,62	
s/total capitaux propres		146 842 912,06	59 961 769,06	150 583 892,64	149 018 466,64	156 489 988,12	147 097 432,12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour risques							
DETTES **	5						
Dettes sur Immobilisations							
Emprunts et dettes financières divers							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		262 090,43	262 090,43	262 531,91	262 531,91	266 054,66	266 054,66
Dettes fiscales et sociales		116 200,30	116 200,30	1 507 326,23	1 507 326,23	198 966,43	198 966,43
Dividendes à payer			86 881 143,00		1 565 426,00		9 392 556,00
s/total Dettes		378 290,73	87 259 433,73	1 769 858,14	3 335 284,14	465 021,09	9 857 577,09
TOTAL DU PASSIF		147 221 202,79	147 221 202,79	152 353 750,78	152 353 750,78	156 955 009,21	156 955 009,21

1.2. COMPTES DE RESULTATS COMPARES SUR 3 ANS

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
OPERATIONS DE GESTION				
Produits des participations		4 202 254,21	3 679 530,25	2 898 917,30
Produits des autres valeurs immobilisées		1 184 205,34	1 045 017,88	742 472,68
Produits des valeurs mobilières de placement		11 539,45	2 220,01	2 567,29
Valeurs mob. de placement		7 401,13	31 465,75	7 509,75
Produits des prêts et autres créances		422 273,71	551 984,52	285 457,72
Autres produits courants			43 655,00	18 200,00
Produits exceptionnels de gestion			3,41	0,28
Produits courants	6	5 847 163,09	5 353 876,82	3 955 125,02
Salaires et charges sociales		117 750,54	243 436,63	272 148,35
Impôts et taxes		19 146,66	28 284,06	57 431,21
Autres achats et charges externes		837 459,68	925 434,33	942 318,95
Charges nettes sur cessions de Valeurs mobilières		20 758,87		
Intérêts et charges assimilées				
Autres charges courantes		50 028,71	50 000,00	49 999,99
Charges exceptionnelles de gestion		45,00		
Charges courantes	7	1 045 189,46	1 247 155,02	1 321 898,50
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES		4 801 973,63	4 106 721,80	2 633 226,52
Reprises sur amortissements et provisions			52 669,56	446,29
Dotation aux amortissements et provisions		-2 359,36	-15 369,25	-63 427,77
RESULTAT BRUT DE GESTION		4 799 614,27	4 144 022,11	2 570 245,04
Impôt sur résultat de gestion	8	-789 754,55	-901 691,00	-653 786,54
RESULTAT NET DE GESTION		4 009 859,72	3 242 331,11	1 916 458,50
OPERATIONS SUR VALEURS IMMOBILISEES				
Immobilisations corporelles				
Produits de Cession	9	900,00		24 941 379,95
Valeur comptable des éléments cédés	9			-11 532 912,00
Immobilisations financières				
Produits de Cession	9	1 362 547,59	10 360 690,20	
Valeur comptable des éléments cédés	9	-1 398 452,85	-22 645 719,15	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Reprises sur dépréciations	10	4 579 935,68	19 930 418,36	11 638 854,00
Dotations aux dépréciations	10	-11 185 410,27	-6 408 779,00	-2 787 925,37
Impôt sur résultat des opérations sur valeurs immobilisées		455 065,55	-992 481,00	109 242,54
RESULTAT NET DES OPERATIONS SUR VALEURS IMMOBILISEES		-6 185 414,30	244 129,41	22 368 639,12
RESULTAT NET		-2 175 554,58	3 486 460,52	24 285 097,62

1.3. ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS

Les investissements effectués en 2012 ont représenté un montant total de 2,2 millions d'euros et ont été réalisés dans les sociétés suivantes :

- THERMADOR : Après la division par 2 de la valeur nominale des titres THERMADOR, SALVEPAR a acquis 10.000 titres en septembre 2012 pour 552 milliers d'euros.
- GL EVENTS : SALVEPAR a acquis 91.315 droits préférentiels de souscription en novembre 2012, portant le nombre de droits à 341.316. L'exercice de ces droits le 30 novembre 2012 lui a permis d'acquérir 65.244 titres pour un montant total de 931 milliers d'euros dans le cadre de l'augmentation de capital de GL Events
- HEURTEY PETROCHEM : acquisition de titres sur le marché boursier pour 699 milliers d'euros, soit un investissement total 5,9 millions d'euros depuis décembre 2010 représentant 6,02 % du capital

Les cessions sur 2012 ont représenté un encaissement de 1,4 millions d'euros réalisé sur les sociétés suivantes :

- THERMADOR : avant division de la valeur nominale par 2, 10.000 titres ont été cédés dégageant une plus-value de cession de 225 milliers d'euros.
- LATECOERE : 11.312 titres ont été cédés en avril 2012, dégageant une moins-value de cession de 265 milliers d'euros. Compte tenu d'une reprise de provision de 273 milliers d'euros, le gain net sur cette cession s'élève à 8 milliers d'euros.
- IPSOS : 1000 titres IPSOS ont été cédés dégageant une plus-value de 4,5 milliers d'euros.

1.3.1. Nouveaux Investissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants finaux investis
THERMADOR (Complément d'invest.)	552
GL EVENTS (acq. et exercice DPS)	931
HEURTEY PETROCHEM (complément d'investissement)	699
TOTAL	2 183

1.3.2. Investissements cédés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant cédé	Prix de cession	Plus ou moins value
THERMADOR	985	1 210	225
LATECOERE	390	125	-265
IPSOS	23	28	5
TOTAL	1 398	1 363	-36

1.3.3. Dividendes

La Société SALVEPAR a procédé au titre de l'exercice 2011 à une distribution de dividendes au cours du mois de juin 2012 de 1.565.426 euros, soit 1,00 euros par action.

1.4. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables résultant de la réglementation en vigueur (recommandation N° 99-01 du Conseil National de la Comptabilité). Les méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour la clôture de l'exercice précédent.

L'activité de SALVEPAR est celle d'une société holding de participations financières qui acquiert des titres en fonction de critères constatés lors de l'investissement sans exercer d'influence notable pendant la durée de la détention de ces titres. Dans ce cadre, la Société n'établit pas de comptes consolidés.

1.4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Cette rubrique comporte essentiellement des logiciels ainsi que du matériel informatique pratiquement totalement amortis.

1.4.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition et les frais d'acquisition comptabilisés en charges. Elles sont ensuite évaluées à leur valeur d'utilité déterminée après revue des performances économiques et financières de chaque société, en prenant notamment en considération, outre d'éventuelles valeurs de transactions :

a) pour les sociétés non cotées, les méthodes d'évaluations habituelles, à savoir :

- la valeur de transaction : transactions réalisées sur les 12 derniers mois ou sur les derniers mois d'activité si la société n'a pas réalisé d'exercice complet de 12 mois depuis la prise de participation, sauf si SALVEPAR a connaissance d'une valorisation jugée plus pertinente.
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (DCF) : cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash-flows établies en relation avec le management de l'entreprise concernée intègrent une analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société. Ce taux est mis en regard de celui utilisé par les analystes pour les sociétés cotées du même secteur.
- la méthode des comparables boursiers : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou similaire. La moyenne de l'échantillon établit alors une référence de valorisation applicable à la société évaluée.
- La méthode des transactions sectorielles : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés cédées dans le même secteur d'activité, ou similaire. La moyenne de l'échantillon établit alors une référence de valorisation applicable à la société évaluée.
- la méthode de valorisation retenue selon les termes des pactes d'actionnaires.

Cette analyse multicritères prend en compte notamment la connaissance intrinsèque par SALVEPAR de ses participations et l'approche d'investissement à moyen terme de SALVEPAR.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée, valeur considérée comme la plus pertinente, est inférieure à la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR. La dépréciation constatée correspond à la différence entre les deux valeurs.

- b) pour les sociétés cotées, les cours ou leur évolution, après correction des variations erratiques, lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides.

Le principe retenu est la constatation d'une dépréciation si la moyenne des cours cotés des six derniers mois est inférieure à la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR.

Cependant, pour les titres GL EVENTS, STEF et TOUAX, du fait de leur cession en bloc au début de l'exercice 2013, il a été considéré que les prix de transaction reflétaient davantage leur valeur d'utilité à la clôture que le cours moyen des six derniers mois.

1.4.3. Valeurs mobilières de placement

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si ce coût est inférieur à la valeur d'inventaire.

1.4.4. Compte de résultat

La présentation adoptée pour le compte de résultat s'inspire de celle préconisée par le Conseil National de la Comptabilité sur les sociétés de portefeuille. Elle distingue le résultat des « opérations sur valeurs immobilisées » (résultat de cession, dépréciation et impôt correspondant) du résultat des autres activités classé sous « les opérations de gestion ».

1.5. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT
1.5.1. Notes sur le bilan
Note 1. Immobilisations financières

a) Participations et Autres titres immobilisés :

	Nombre de titres détenus	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)	En % du total
Conflandey	88 000		
Afica	15 200	8 690	6,38%
RG Safety	53 127	8 998	6,61%
Thermador	217 784	8 519	6,26%
Latecoere	421 599	3 651	2,68%
BSA Latecoere	216 455		
Lacroix	189 000	2 086	1,53%
Ipsos	655 520	15 278	11,22%
Touax	358 705	7 676	5,64%
Polygone	46 051	9 210	6,76%
GL Events	315 245	5 756	4,23%
GL Events DPS			
Stef TFE	208 307	8 071	5,93%
BSA Stef TFE	6 466		
Norbert Dentressangle	254 052	12 943	9,51%
SPIE Batignolles	4 715 475	8 959	6,58%
Le Noble Age	500 000	5 806	4,26%
Heurtey Petrochem	203 949	5 601	4,11%
Courtepaille	480 000		
Lippi Management	1 062	2 000	1,47%
Financière Cook (ECF)	3 702 584	3 241	2,38%
Total Participations		116 486	85,56%
Courtepaille		7 200	5,29%
Financière Cook (ECF)		6	0,00%
Total Créances rattachées Participations		7 206	5,29%
ECF Equity (OCS) Intérêts compris		6 216	4,57%
Socotec Intérêts compris		6 236	4,58%
Total Obligations Immobilisés		12 452	9,15%
Divers		7	0,01%
Total Autres Titres Immobilisés		7	0,01%
TOTAL GENERAL		136 151	100,00%

Au cours de l'année 2012, la variation de l'actif net financier est une diminution de 4,1 millions d'euros, dont le détail est donné ci-après :

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable
Situation au 31 décembre 2010	117 339
Acquisitions de titres	29 782
Cessions de titres (1)	-5 165
Augmentation des créances s/ titres (2)	295
Diminution des créances s/ titres	
Intérêts capitalisés sur oblig. Immobilisées (2)	3 450
Dotations pour dépréciations	-5 414
sous total Variation de l'exercice	22 948
Situation au 31 décembre 2011	140 287
Acquisitions de titres	2 183
Cessions de titres (1)	-1 398
Augmentation des créances s/ titres (2)	506
Diminution des créances s/ titres	
Intérêts capitalisés sur oblig. Immobilisées (2)	1 199
Dotations pour dépréciations	-11 185
Reprises de dépréciations	4 560
sous total Variation de l'exercice	-4 136
Situation au 31 décembre 2012	136 151

(1) correspond à la valeur nette comptable des éléments cédés

(2) incluant les intérêts capitalisés

b) Tableau des dépréciations sur titres :

Provisions sur titres immobilisés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Au 31/12/2012
Actia group	13 980				
Conflandey	3 662	3 662			3 662
Afica					
RG Safety					
Thermador					
Latecoere	13 517	10 442	173	273	10 342
BSA Latecoere					
Lacroix	1 236	897	1 175		2 072
Ipsos					
Touax			137		137
Polygone	2 882	6 288		4 077	2 210
GL Events		69		19	50
GL Events DPS					
Stef TFE	497	837		151	686
BSA Stef TFE	27	27			27
Norbert Dentressangle	36		1 578		1 578
SPIE Batignolles					
Le Noble Age	1 376	1 768	926		2 694
Lohr	4				
Heurtey Petrochem		359		40	319
Courtepaille			4 800		4 800
Lippi Management		850	548		1 398
Financière Cook (ECF)			462		462
S/total provisions sur titres de participation	37 216	25 198	9 799	4 560	30 437
Créance Courtepaille			500		500
S/total provisions Créances rattachées			500		500
ECF Equity (OCS) Intérêts compris			886		886
Lohr (obligations convertibles)	2 495				
Socotec Intérêts compris					
S/total provisions sur Obligations	2 495		886		886
s/Total Provisions sur titres immobilisés	39 711	25 198	11 185	4 560	31 823
Provisions sur obligations CT		20		20	
s/Total Provisions sur autres titres		20		20	
Total Provisions sur titres	39 711	25 218	11 185	4 580	31 823

c) Autres titres immobilisés et autres immobilisations financières :

Les intérêts courus sur obligations immobilisées qui figuraient dans le poste « Autres » ont été reclassés en « Autres titres immobilisés ».

La créance Courtepaille a été reclassée en « Créance rattachée à des participations ».

De ce fait, il reste dans le poste « Autres titres immobilisés » une créance de 994 milliers d'euros, entièrement provisionnée en 2011.

Note 2. Clients et autres créances

Le poste « autres créances » correspond à une créance d'impôt sur les sociétés de 1.371 milliers d'euros.

Note 3. Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan (valeur d'acquisition)	Valeur d'inventaire
Comptes à terme	9 000	9 000
Intérêts courus sur comptes à terme	226	226
TOTAL	9 226	9 226

Note 4. Capitaux propres

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 1.565.426 actions ordinaires d'un montant de 8 euros chacune.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital Social	Primes de fusion et d'apport	Réserves		Résultat de l'exercice	Total des Capitaux Propres
			Réserve Légale	Autres Réserves		
Situation au 01.01.2010	12 523	15 852	1 252	97 031	11 808	138 467
A.G.O. du 16.06.2010 (1)					-11 808	-11 808
Résultat de l'exercice				5 546	24 285	29 831
Situation au 31.12.2010	12 523	15 852	1 252	102 577	24 285	156 490
A.G.O. du 08.06.2011 (2)				14 893	-24 285	-9 393
Résultat de l'exercice					3 486	3 486
Situation au 31.12.2011	12 523	15 852	1 252	117 470	3 486	150 584
A.G.M. du 30.05.2012 (3)				1 921	-3 486	-1 565
Résultat de l'exercice					-2 176	-2 176
Situation au 31.12.2012	12 523	15 852	1 252	119 391	-2 176	146 843

(1) Dividende mis en paiement le 24 juin 2010

(2) Dividende mis en paiement le 16 juin 2011

(3) Dividende mis en paiement le 14 juin 2012

Note 5. Etat des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Echéance		Entreprises liées
	à moins d'un an	de un à cinq ans	
Dettes fournisseurs	262		
Dettes fiscales et sociales	116		
TOTAL	378		

1.5.2. Notes sur le compte de résultat
Note 6. Produits courants

Les produits des investissements et des titres de placement sont de 5.847 milliers d'euros, contre 5.354 milliers d'euros en 2011 et 3.955 milliers d'euros en 2010.

Note 7. Charges courantes

Les charges courantes sont de 1.045 milliers d'euros contre 1.247 milliers d'euros en 2011 et 1.322 milliers d'euros en 2010.

L'effectif de la société est nul au 31 décembre. Il était de 3 sur l'exercice précédent.

La rémunération du Directeur Général délégué, facturée par la Société Générale jusqu'à la date de cession de SALVEPAR au Groupe TIKEHAU figure en « Charges externes », ainsi que dans le rapport des commissaires aux comptes.

Les prestations facturées par TIKEHAU CAPITAL ADVISORS « TCA » au titre des contrats de prestations de services « Investissement » et « Support » pour un montant global de 123.802 euros, figurent en « Charges externes », ainsi que dans le rapport du commissaire aux comptes.

Note 8. Impôt sur les sociétés

Charge d'impôt (en milliers d'euros)	31/12/12	31/12/11	31/12/10
Charge sur résultat courant	790	902	654
Charge sur résultat des valeurs immobilisées	-455	992	-109
Charge d'impôts différés			
TOTAL	335	1 894	545

Note 9. Plus et moins-values sur cessions de titres de participation

Voir 3.2 Investissements cédés

Note 10. Dotations et reprises de dépréciations de titres immobilisés

Voir note 1

1.6. AUTRES INFORMATIONS

1.6.1. Engagements financiers

A fin 2012, la société n'emploie plus de personnel. Aucune indemnité de retraite n'est donc due.

Dans le cadre de l'opération d'investissement COURTEPAILLE, une garantie autonome à première demande d'un montant de 18,8 millions d'euros limité à celui de la valeur des titres remis a été donnée par SALVEPAR en date du 3 mars 2011. Cette garantie est révisée chaque année à la date anniversaire. A la clôture, son montant est de 19,7 millions d'euros.

En toute hypothèse, SALVEPAR pourrait se libérer de son obligation de paiement au titre de la garantie à première demande, en abandonnant les titres COURTEPAILLE ainsi que la créance.

1.6.2. Consolidation

La société n'exerçant pas d'influence notable sur ses participations, ne présente donc pas de comptes consolidés.

1.6.3. Rémunération des mandataires sociaux

Le Président - Directeur Général n'a perçu que des jetons de présence jusqu'à la fin octobre, soit à la date de reprise de la société par le Groupe TIKEHAU. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social.

L'actuel Président - Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence.

1.6.4. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est une charge de 50.308 euros TTC sur l'exercice.

1.6.5. Evènements postérieurs

Fin janvier 2013, SALVEPAR a cédé sa participation dans la société STEF pour un montant de 8 millions d'euros.

Le 22 janvier 2013, SALVEPAR a souscrit à l'émission d'OCEANES NATUREX, à taux annuel de 4,40% à échéance juin 2019 pour un montant de 6,0 millions d'euros.

Début février 2013, dans le cadre de la cession par Qualium Investissement de ses parts dans Socotec à Cobepa (société d'investissement belge) et à des fonds gérés par Five Arrows Managers, ainsi qu'aux salariés et au management, SALVEPAR a été remboursée des obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) qu'elle détenait pour un montant de 6,7 millions d'euros.

SALVEPAR a accepté le 7 février 2013 une offre d'achat ferme et irrévocable pour l'ensemble de ses actions POLYGONE et pour un montant total de 9,2 millions d'euros.

SALVEPAR a cédé l'intégralité de ses titres GL EVENTS le 14 février 2013 pour un montant de 5,7 millions d'euros.

Le même jour, SALVEPAR a cédé l'intégralité de ses titres TOUAX pour un montant de 7,7 millions d'euros.

1.6.6. Parties liées

SALVEPAR n'a pas effectué de transactions significatives à des conditions autres que celles considérées comme normales et de marché avec ses parties liées.

1.6.7. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'activité :			
Résultat net	-2 176	3 486	24 285
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	6 628	-13 565	-8 789
Intérêts capitalisés et variation ICNE	-1 103		
PV/MV de cession, nettes d'impôt	44	12 769	-13 185
Marge brute d'autofinancement	3 394	2 690	2 311
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 768	1 127	219
Flux net de trésorerie générés par l'activité	626	3 817	2 530
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisitions d'immobilisations	-2 184	-30 079	-10 835
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	1 354	8 877	24 718
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-830	-21 202	13 883
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
- Dividendes versés aux actionnaires	-1 565	-9 393	-6 262
- Emissions d'emprunts			
- Remboursements d'emprunts			
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 565	-9 393	-6 262
Variation de Trésorerie théorique	-1 769	-26 778	10 151
Trésorerie d'ouverture	11 461	38 238	28 087
Trésorerie de clôture	9 692	11 460	38 238
Variation de Trésorerie	-1 769	-26 778	10 151

1.6.8. Tableau des filiales et participations

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Autres Capitau x propres (résultat de l'exercic e inlus)	Quote- part du capital détenu à la clôture en %	Valeur d'inventaire des titres détenus au 31/12/2012		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaire s du dernier exercice	Bénéfici e (ou Perte) net du dernier exercic e	Dividen des encaiss és par la société au cours de l'exerci ce
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication										
1) FILIALES détenues à+ 50%										
-										
2) PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
AFICA * 19, route de Bazancourt ISLES SUR SUIPPE (51)	1 216	23 700	20,00	8 690	8 690			59 984	4 111	304
GPA COURTEPAILLE * 101, rue du Pelvoux COURCOURONNES (91)	40 115	-6 728	11,67	4 800	0	7 487	19 720	7 410	-7 341	
Financière COOK 20 rue Quentin Bauchart PARIS 8 (75)	ND	ND	17,23	3 703	3 241			ND	ND	
LIPPI MANAGEMENT * La Fouillouse MOUTHIER (16)	1 897	5 536	27,99	3 398	2 000			3 457	814	64
RG SAFETY ** 74, rue du Docteur Lemoine REIMS (51)	16 343	27 402	19,83	8 998	8 998			156 583	7 414	1 063
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales françaises (ensemble).										
2. Participations dans les sociétés françaises (ensemble).										
				117 333	93 557	6				2 772

* informations issues des comptes 2011

** informations issues des comptes consolidés 2011

2. RAPPORT DE GESTION

SALVEPAR

Société anonyme au capital de 12.523.408 euros

Siège social : 134 boulevard Haussmann – 75008 Paris

552 004 327 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, ce 8 avril 2013 pour (i) vous présenter le rapport sur l'activité et les résultats de la société SALVEPAR (ci-après la « Société ») pour l'exercice 2012 et (ii) soumettre à votre approbation des projets de résolutions ayant pour objet :

- l'approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et l'affectation du résultat dudit exercice,
- la distribution d'un dividende exceptionnel,
- l'approbation des conventions réglementées,
- la ratification de la cooptation de six administrateurs ainsi que le renouvellement du mandat d'un administrateur,
- les autorisations relatives aux opérations sur les titres de la Société,
- les délégations consenties au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social,
- les délégations consenties au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières ne donnant pas accès au capital,
- le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés,
- les autorisations relatives à l'annulation d'actions,
- les pouvoirs pour formalités.

Les projets de résolutions soumises à votre vote vous sont présentés dans un rapport distinct.

La présente Assemblée statuera par conséquent aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Ordinaire et Extraordinaire.

1 - ORIENTATIONS DE GESTION DE SALVEPAR

Contrôlée à 51,42 % par le groupe Tikehau à compter du 26 octobre 2012, puis à 92,18 % depuis le 28 décembre 2012, SALVEPAR est une holding d'investissement cotée à Paris au compartiment C. SALVEPAR mène une politique active de prises de participations minoritaires et de moyen terme dans des sociétés cotées et non cotées.

SALVEPAR détenait au 31 décembre 2012 dix-huit participations minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées :

	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)	Part dans le portefeuille
Participations cotées	75 365	51,7%
Participations non cotées	60 756	41,7%
Trésorerie	9 699	6,6%
TOTAL GENERAL	145 820	100,0%

2 - DESCRIPTION DU PORTEFEUILLE

- **AFICA** : Production de laiton et fabrication de pièces moulées notamment des fourchettes de boîtes de vitesse.
- **COURTEPAILLE** : Enseigne de restauration commerciale en France, spécialisée sur le segment du grill.
- **ECOTEL CHOMETTE FAVOR (ECF)** : Leader français de la distribution de petits matériels et consommables non alimentaires à destination des professionnels de la restauration.
- **GL EVENTS** : Gestion d'espaces publicitaires et d'évènements.
- **POLYGONE** : Holding d'investissement détenant les titres GL EVENTS.
- **HEURTEY PETROCHEM** : Ingénierie, études techniques.
- **IPSOS** : Elaboration et diffusion d'études par enquêtes.
- **LACROIX** : Signalisation routière, télégestion, sous-traitance électronique en petites séries.
- **LATECOERE** : Fabrication et commercialisation d'aérostructures (fuselages, portes...) et de systèmes de câblages embarqués.
- **LE NOBLE AGE** : Résidences médicalisées (EHPAD) et Etablissements de Soins de Suite et Rééducation.
- **LIPPI** : Fabrication et distribution de clôtures traditionnelles et spécifiques.
- **NORBERT DENTRESSANGLE** : Transport et logistique.
- **RG SAFETY** : Négocier d'équipements professionnels de protection individuelle.
- **SOCOTEC** : Inspection, Assistance technique et conseil sur les marchés de la construction, du bâtiment et de l'immobilier.
- **SPIE BATIGNOLLES** : Construction, énergie et aménagement, concessions et immobilier, génie civil et fondations spéciales, et travaux publics.
- **STEF** : Transport et logistique de produits sous température contrôlée.
- **THERMADOR GROUPE** : Distribution spécialisée de matériels de chauffage, pompes, robinetterie à destination des grossistes.

- **TOUAX** : Location opérationnelle de conteneurs, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret.

3 - EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2012, la Direction de SALVEPAR avait confirmé sa stratégie d'évolution du portefeuille, de diversification des secteurs d'activités des éléments qui le composent, au travers de cessions et de nouveaux investissements.

Au cours de l'exercice 2012, SALVEPAR a géré son portefeuille avec opportunisme, les mouvements restant limités étant donné la forte volatilité des marchés financiers et les flux plus réduits de transactions non-cotées :

- HEURTEY PETROCHEM, en se renforçant à hauteur de 0,7 millions d'euros en actions via le marché boursier au premier semestre 2012, portant la participation totale de SALVEPAR à 6,02% du capital ;
- LATECOERE, en cédant pour 0,1 million d'euros d'actions via le marché boursier en avril 2012, portant la participation totale de SALVEPAR à 4,9% du capital ;
- THERMADOR, en cédant 10 000 actions (avant division du titre en deux) en avril 2012 pour un montant de 1,2 million d'euros, puis en rachetant 10 000 actions (après division du titre en deux) pour un montant de 0,6 million d'euros, portant la participation à 5,1% du capital ;
- GL Events, en participant à hauteur de 0,9 million d'euros dans l'augmentation de capital ayant eu lieu en novembre 2012, via ses Droits Préférentiels de Souscription, ainsi que par souscription à titre réductible, portant la participation totale de SALVEPAR à 1,39% du capital ;
- IPSOS, en cédant 1 000 titres pour un montant de 27 500 euros.

Au total, les investissements 2012 ont représenté un montant de 2,2 millions d'euros, et les cessions 2012 un montant de 1,4 million d'euros. L'impact de ces différentes opérations sera commenté lors de l'examen des comptes.

La liquidation judiciaire de la société CONFLANDEY S.A. du 31 janvier 2006, dont la participation est intégralement dépréciée dans nos comptes, n'a pas fait l'objet d'avancement.

4 - ACTIONNARIAT ET TITRE EN BOURSE

4.1. – Actionnariat :

Au 31 décembre 2012, le capital de SALVEPAR était réparti ainsi :

- 92,18% détenu par Tikehau Capital *Partners* (via Tikehau Participations et Investissements)
- 7,82% de flottant

Au 1^{er} février 2013, date de l'établissement de la répartition du capital par EUROCLEAR, il ressort que sur le flottant de 7,82%, 6,10% du capital flottant est détenu par des personnes morales et 93,90% par des personnes physiques. Au total, la Société regroupe 1 314 actionnaires contre 3 598 au 21 février 2012.

La Société ne détient aucune de ses actions. Par ailleurs, ses titres ne sont assortis que de droits de votes simples conformément à l'article 9 des statuts.

La Société n'employant personne, aucun salarié ne possède de titre Salvepar.

4.2. – Franchissement de seuil

Le 22 mars 2012, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuil légal et statutaire des 10% à la hausse en capital et droits de vote par la société GST INVESTISSEMENTS.

Le 23 mars 2012, SALVEPAR a été informée des franchissements à la baisse des seuils statutaires de 2,5 % en capital et droits et de vote par la Société TOCQUEVILLE FINANCE.

Le 29 octobre 2012, SALVEPAR a par ailleurs été informée du franchissement de seuils légaux et statutaires pour certains de 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% à la baisse en capital et droits de vote par la Société Générale.

Le même jour, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuils légaux et statutaires pour certains de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, et 50% à la hausse en capital et droits de vote par la société Tikehau Participations & Investissements.

Le 17 décembre 2012, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuil légal et statutaire de 5% à la baisse en capital et droits de vote par la société SA 2RB-i.

Le 17 décembre 2012, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuils légaux et statutaires de 10% et 5% à la baisse en capital et droits de vote par la société GST Investissements.

Le 19 décembre 2012, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuil légal et statutaire de 2/3 à la hausse en capital et droits de vote par la société Tikehau Participations & Investissements.

Le 28 décembre 2012, SALVEPAR a été informée du franchissement de seuil légal et statutaire de 90% à la hausse en capital et droits de vote par la société Tikehau Participations & Investissements.

4.3. – Titre en Bourse

Classification ICB – SALVEPAR - secteur des Sociétés Financières – Sous-Section : 8775 – Activités financières spécialisées – Compartiment C.

Codification ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000124356 – Libellé : SALVEPAR Code SY.

Sur le plan boursier, les indices ont performé comme suit :

Performance des indices français en 2011 et 2012

Indice	Variation sur 12 mois 2012	Variation sur 12 mois 2011
CAC 40	13,00%	(19,00%)
SBF 120	14,31%	(18,16%)

Source : Euronext

Cotant 61,10 euros le 2 janvier 2012 à l'ouverture, le cours du titre SALVEPAR clôturait le 31 décembre 2012 à 78,61 euros, soit une hausse de 28,66% en 2012 contre une baisse de 6,81 % en 2011. Les cours ont atteint 86,25 euros au plus haut fin décembre 2012 et 53,5 euros au plus bas en juillet.

Au regard des capitaux propres de 146,8 millions d'euros à fin 2012, la valeur de l'action ressort à 93,80 euros contre 96,19 euros à fin 2011.

L'actif net réévalué¹ (1) fin 2012 valorise l'action à 107,11 euros contre 99,46 euros à fin 2011, reflétant à la fois la hausse des cours des participations cotées sur le second semestre 2012 et la revalorisation de certaines participations non-cotées.

¹ La méthode de calcul de l'ANR a changé entre 2011 et 2012. En 2012, l'ANR des participations cotées est calculé à partir de la moyenne des cours sur 20 jours de bourse alors qu'en 2011 il était calculé à partir du dernier cours de l'année. A base comparable, l'ANR 2012 avec la méthode de 2011 serait de €168,9m soit une hausse de 9,6%.

Le tableau ci-après reprend les informations boursières sur les cinq derniers exercices :

Information boursière de Salvepar sur les 5 derniers exercices

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dernier cours au 31/12/N	78,61	60,90	65,89	62,00	53,90
+ haut annuel (cours de clôture)	86,25	85,00	73,00	64,00	94,98
+ bas annuel (cours de clôture)	53,50	59,90	60,49	43,00	48,00
Moyenne annuelle des cours	66,22	70,17	64,45	55,79	67,09
Variation du cours de bourse sur l'année	28,7%	(6,8%)	6,3%	29,1%	(43,0%)
Volume moyen / jour	654	322	291	320	813
Capitalisation au 31/12/N (en €m)	123,06	95,33	103,15	97,06	84,38

Source : Euronext

Hors OPAS de Tikehau Participations & Investissements

Evolution du cours de bourse de Salvepar sur 5 ans ⁽¹⁾



Source : Euronext

⁽¹⁾ Les cours sont retraités des dividendes.

5 - **LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012**

Comme les exercices précédents, la Société n'exerçant pas d'influence notable au titre de ses participations, elle n'établit pas de comptes consolidés et n'est donc pas tenue d'appliquer les normes IFRS. L'application de ces normes se traduirait essentiellement par la mise en juste valeur des titres figurant au portefeuille de participations. Au 31 décembre 2012, la juste valeur du portefeuille de participations s'élèverait à 167,7 millions d'euros, soit une hausse de 20,8 millions d'euros nette d'impôt par rapport à la valeur nette comptable à cette date.

Les principes, règles et méthodes comptables appliqués sont détaillés dans l'annexe. Les comptes sociaux sont présentés de manière identique à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'a pas effectué d'opérations utilisant des instruments financiers. Elle n'a pas d'endettement autre que la dette fiscale et sociale attachée à l'activité de l'Entreprise.

5.1 LE COMPTE DE RESULTAT

- **Le résultat net de gestion** de l'exercice 2012 s'établit à 4,0 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une hausse de +23,7%. Cette variation traduit la hausse des dividendes et des intérêts perçus et capitalisés tant sur les anciens investissements que sur les nouveaux. Les charges courantes ont diminué de 0,2 million d'euros.

Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées ressort à -6,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2011.

Les dépréciations nettes des reprises de provisions du portefeuille coté s'élèvent à 3,5 millions d'euros.

Les dépréciations nettes des reprises de provisions du portefeuille non coté s'élèvent à 3,1 millions d'euros.

Le résultat net social de l'exercice 2012 s'établit ainsi à -2,2 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros pour l'exercice 2011.

5.2 LE BILAN

❖ A l'actif

Les principales variations portent sur les postes :

- « Immobilisations Financières » qui traduisent les opérations d'investissements et de désinvestissements effectuées comme indiqué au titre 3 du présent rapport.
- « Valeurs mobilières de placement, Disponibilités » qui s'élèvent à 9,7 millions d'euros à fin décembre 2012 et se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	2012	2011
Comptes à Terme	9 226	11 125
SICAV de trésorerie	-	282
Obligations SG TMO 85	-	18
Actions VM MATERIAUX	-	8
Disponibilités	466	28
TOTAL	9 692	11 461

❖ Au passif

Au 31 décembre 2012, les réserves comprennent :

- la « Réserve légale » dotée à 10 % du capital soit 1,3 million d'euros,
- le poste « Autres Réserves » qui s'élève à 119,4 millions d'euros avant affectation du résultat 2012,
- le « Report à nouveau » qui a été soldé après l'affectation des résultats de l'exercice 2011,
- le « Résultat de l'exercice » pour un montant avant affectation de -2,2 millions d'euros.

Les dettes sont composées à 70% de dettes fournisseurs et à 30% de charges fiscales et sociales liées à l'activité de la Société.

En application de l'article L.441-6-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les dettes fournisseurs s'élevaient au 31 décembre 2011 à 262.531 euros et au 31 décembre 2012 à 262.090 euros.

L'échéance moyenne de règlement des fournisseurs est inférieure à trente (30) jours. Au décembre 2012, aucune facture n'est supérieure au délai de règlement.

Le détail des dettes fournisseurs au 31/12/2012 est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)

	2012	2011
Dettes Fournisseurs	262	262
Fournisseurs	54	
Fournisseurs - Factures Non Parvenues	208	262

Le total du bilan passe de 152,4 millions d'euros à fin 2011 à 147,2 millions d'euros à fin 2012.

5.3 L'Actif Net Réévalué (« ANR »)

L'ANR² prend en compte les valeurs cotées à la moyenne des 20 derniers jours de bourse avant clôture et les valeurs non-cotées à leur juste valeur. L'ANR se calcule donc en prenant les capitaux propres comptables auxquels s'ajoutent les revalorisations éventuelles nettes de l'impôt latent. Au 31 décembre 2012, l'ANR s'établissait à 167,7 millions d'euros (107,11 € par action), soit une revalorisation de 20,8 millions d'euros nette d'impôt latent par rapport aux capitaux propres comptables et à comparer aux 154,1 millions d'euros d'ANR au 31 décembre 2011 (99,46 € par action).

6 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Fin janvier 2013, SALVEPAR a cédé sa participation dans la société STEF pour un montant de 8,0 millions d'euros.

Le 22 janvier 2013, SALVEPAR a souscrit à l'émission d'OCEANES NATUREX, à taux annuel de 4,40% à échéance juin 2019 pour un montant de 6,0 millions d'euros.

Début février 2013, dans le cadre de la cession par Qualium Investissement de ses parts dans Socotec à Cobepa (société d'investissement belge) et à des fonds gérés par Five Arrows Managers, ainsi qu'aux salariés et au management, SALVEPAR a été remboursée des obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) qu'elle détenait pour un montant de 6,7 millions d'euros.

SALVEPAR a accepté le 7 février 2013 une offre d'achat ferme et irrévocable pour l'ensemble de ses actions POLYGONE et pour un montant total de 9,2 millions d'euros.

SALVEPAR a cédé l'intégralité de ses titres GL EVENTS le 14 février 2013 pour un montant de 5,7 millions d'euros.

Le même jour, SALVEPAR a cédé l'intégralité de ses titres TOUAX pour un montant de 7,7 millions d'euros.

² La méthode de calcul de l'ANR a changé entre 2011 et 2012. En 2012, l'ANR des participations cotées est calculé à partir de la moyenne des cours sur 20 jours de bourse alors qu'en 2011 il était calculé à partir du dernier cours de l'année. A base comparable, l'ANR 2012 avec la méthode de 2011 serait de €168,9m soit une hausse de 9,6%.

7 - PERSPECTIVES

Durant l'année 2013, SALVEPAR continuera de tirer parti des opportunités d'investissements en minoritaire, à la fois en coté et en non coté, dans un environnement macro-économique qui reste complexe en Europe.

8 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice dégage un résultat net comptable de – 2 175 554,58 €.

Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.

Le « Report à nouveau » a été soldé lors de l'affectation des résultats 2011.

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de l'exercice en totalité au compte « Autres réserves ».

Nous vous rappelons, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES	<i>(en euros)</i>		
	2009	2010	2011
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	6 261 704	9 392 556	1 565 426
Coupon net (1)	4,00	6,00	1,00

(1) revenus éligibles à l'abattement de 40%

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées fiscalement en France est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

9 - DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE EXCEPTIONNEL

- Le compte « Autres réserves » s'élevant à 119.390.811,14 euros (avant affectation du résultats 2012) , nous vous proposons de distribuer la somme de 55,50 euros par action soit un montant global de 86.881.143,00 euros prélevé sur le compte « Autres réserves ».

- Le versement s'effectuerait en fonction du nombre effectif d'actions (hors actions auto-détenues) en circulation à la date de détachement du dividende. Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi, et le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

- Ce dividende exceptionnel serait mis en paiement sur décision du Conseil d'administration qui se réunirait postérieurement à l'Assemblée Générale étant précisé que la société Tikehau Participations et Investissements a d'ores et déjà fait part de son acceptation d'un paiement par inscription en compte courant non rémunéré.

- Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

10 - CONVENTIONS REGLEMENTEES - ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Il vous est demandé de bien vouloir approuver les conventions réglementées qui ont été conclues au cours de l'exercice 2012.

Toutes ces conventions ont été autorisées par votre Conseil d'administration le 26 octobre 2012, Conseil d'administration entérinant la prise de contrôle de SALVEPAR par Tikehau Participations & Investissements, et portent soit sur la résiliation de conventions conclues avec le précédent actionnaire de contrôle, à savoir la Société Générale, soit sur la conclusion de conventions transitoires pour assurer le fonctionnement normal de la Société à la suite de la prise de contrôle.

Ces conventions sont détaillées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes mentionne également les conventions et engagements dits « réglementés » antérieurement autorisés et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé.

11 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1. – Ratification de la cooptation de six administrateurs :

Votre Conseil d'administration vous propose de ratifier la nomination en qualité d'Administrateurs de :

- Tikehau Capital Partners, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 octobre 2012, en remplacement de Monsieur Michel Douzou, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Tikehau Capital Advisors, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 octobre 2012, en remplacement de Madame Aline Fagnat D'Hausen, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Tikehau Participations & Investissements, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 octobre 2012, en remplacement de la Société Générale, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Monsieur Antoine Flamarion, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 octobre 2012, en remplacement de Monsieur Yves-Claude Abescat, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de la présente Assemblée générale,
- Monsieur Christian Behaghel, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 6 février 2013, en remplacement de la société 2RB-i, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Monsieur Olivier Decelle, coopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 6 février 2013, en remplacement de la société G.S.T. Investissements, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

11.2. – Renouvellement de(s) mandat(s) d'Administrateur(s) :

Il vous est également proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Flamarion, son mandat venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée générale. Son mandat serait ainsi renouvelé pour une durée de quatre années qui viendrait à échéance à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

11.3. – Rémunérations individuelles des mandataires sociaux :

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice 2012, à chaque mandataire social de SALVEPAR.

Pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 26 octobre 2012, nous ne mentionnons pas les rémunérations et avantages des mandataires sociaux de SALVEPAR exerçant des fonctions salariées au sein du groupe Société Générale, dont la rémunération, versée par la Société Générale était, jusqu'au 26 octobre 2012, refacturée à SALVEPAR ; seuls sont indiqués ci-après les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux de SALVEPAR dont le coût est payé directement par SALVEPAR.

Pour la période du 26 octobre 2012 au 31 décembre 2012, nous vous indiquons que le Président-Directeur Général de SALVEPAR n'a perçu aucun jeton de présence. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social. Par ailleurs, il n'a perçu aucune rémunération ou avantage de la part de sociétés contrôlées par SALVEPAR ou de sociétés qui la contrôlent.

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007 a fixé le montant global maximal annuel des jetons de présence à 50.000 euros pour l'exercice 2007 et chacun des exercices suivants, sauf décision contraire. Dans sa séance du 5 novembre 2009, le Conseil d'Administration a décidé de répartir le montant des jetons de présence à parts égales entre les Administrateurs extérieurs et non salariés du Groupe Société Générale.

Le montant distribué en 2012 a été réparti en octobre 2012 à hauteur de 46.000 euros pour les membres du Conseil d'Administration et à hauteur de 4.000 euros pour les membres du Comité des Comptes.

Mandataires sociaux	Jetons de présence versés en 2011	Jetons de présence versés en 2012
<i>(en euros)</i>	Montants versés	Montants versés
Gilles VIENOT (2)	9 200	2 300
Yves-Claude ABESCAT (4)	9 200	9 200
Michel DOUZOU (4)	9 200	9 200
Aline FRAGNET d'HAUSEN (4)	0	0
Gérard HIGUINEN (3)	0	6 900
GST INVESTISSEMENTS (1)	11 200	11 200
SA 2RBI (1)	11 200	11 200
SOCIETE GENERALE (4)	0	0
Antoine FLAMARION (5)	0	0
TIKEHAU CAPITAL PARTNERS (5)	0	0
TIKEHAU CAPITAL ADVISORS (5)	0	0
TIKEHAU PARTICIPATIONS & INVESTISSEMENTS (5)	0	0
TOTAL	50 000	50 000

- (1) Administrateurs également membres du Comité des Comptes
 (2) Non renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2012
 (3) Administrateur ayant été nommé lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2012
 (4) Administrateur ayant démissionné lors du Conseil du 26 octobre 2012
 (5) Administrateur ayant été nommé lors du Conseil du 26 octobre 2012

11.5. – Transactions des mandataires sociaux sur le titre SALVEPAR (en application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF) :

GST INVESTISSEMENTS, Administrateur, a effectué 1 opération d'acquisition d'actions en date du 19 mars 2012 et une opération de cession totale de ses actions, le 14 décembre 2012.

2RB-I SA, Administrateur, a effectué 1 opération de cession totale de ses actions, le 13 décembre 2012.

Tikehau Participations & Investissements, Administrateur, a effectué plusieurs opérations d'acquisitions d'actions : 804 873 actions le 26 octobre 2012, 224 663 actions le 13 décembre 2012, 210 892 actions le 14 décembre 2012 et 202 524 actions entre le 17 décembre 2012 et le 28 décembre 2012.

TCP, Administrateur, a effectué 1 opération d'acquisition d'une action, le 24 octobre 2012.

TCA, Administrateur, a effectué 1 opération d'acquisition d'une action, le 24 octobre 2012.

Antoine Flamarion, Administrateur, a effectué 1 opération d'acquisition d'une action, le 5 février 2013.

11.6. – Liste des mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2012 :

La liste des mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2012 est annexée au présent rapport.

12 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 mai 2012 pour une période de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice 2017.

Rémunération des Commissaires aux Comptes :

Pour l'exercice 2012, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 50 308,00 euros TTC.

13 - DELEGATIONS À CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votre Conseil d'Administration sollicite de l'Assemblée Générale un certain nombre de délégations de compétence à l'effet de l'autoriser à effectuer les opérations suivantes :

- augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes,
- augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans le cadre d'offres au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- fixation du prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale, dans la limite de 10% du capital, en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription par offres au public ou par placements privés,
- augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société,
- augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société,
- émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société,
- principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés,
- réduction du capital social par annulation d'actions ordinaires.

Les termes et conditions de ces autorisations vous seront exposés avec la présentation des projets de résolutions.

Les rapports prévus par les dispositions légales en vigueur ainsi que les modalités de détermination des prix fixés conformément à la réglementation en vigueur (article L.225-136 et R. 225-119) seront mis à votre disposition en cas d'émission sur la base des délégations de compétence qui vous sont demandées.

Par ailleurs, le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires est annexé au présent rapport.

14 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES (décret n°2012-557 du 24 avril 2012 – articles L.225-102-1 et R.225-104 suivants du Code de Commerce)

14.1. Données sociales

Au 31 décembre 2012, SALVEPAR n'a plus aucun effectif salarié. En conséquence, la Société n'a pas à produire les informations sociales mentionnées à l'article R. 225-105-1 – 1°.

Le Conseil d'administration prend acte de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, ainsi que de celle du 27 janvier 2011 sur l'égalité professionnelle et salariale. Cela étant, SALVEPAR s'est toujours attaché à ce que le capital humain soit placé au cœur de sa propre stratégie comme de celle des entreprises dans lesquelles elle investit.

SALVEPAR a régulièrement recours à la prise en compte de critères extra-financiers et notamment sociaux dans le cadre de son activité d'investissement. Elle a notamment pu procéder, directement ou indirectement, à des analyses des sujets sociaux à l'occasion de certaines études de prises de participation lorsque l'activité de la société concernée l'exigeait.

14.2. Conséquences environnementales de l'activité

SALVEPAR a régulièrement recours à la prise en compte de critères extra-financiers et notamment environnementaux dans le cadre de son activité d'investissement. Elle porte son attention au respect des conséquences environnementales lors des études de prises de participation lorsque l'activité de la société concernée l'exige.

Toutefois, eu égard à la nature de l'activité de SALVEPAR qui consiste à prendre des participations minoritaires et de moyen terme dans des sociétés cotées et non cotées, SALVEPAR n'a pas de contrôle sur l'impact environnemental de ses participations, à l'exception des diligences effectuées lors de la prise de participations ainsi qu'il est dit au paragraphe ci-dessus.

Si ces informations et propositions vous agréent, nous soumettons à vos suffrages les résolutions concernant cette Assemblée et que nous allons vous présenter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

P.J. : Liste des mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2012
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration
Tableau des Résultats Financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

SALVEPAR

Société anonyme au capital de 12.523.408 euros

Siège social : 134 boulevard Haussmann – 75008 Paris

552 004 327 RCS Paris

<p align="center">MANDATS OU FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012</p>

• **Antoine FLAMARION :**

Né le 11/03 /1973

Administrateur – Président Directeur Général

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 0 - Acquisition le 5/02/2013 : 1 action

Première nomination : 26 octobre 2012 - Expiration du mandat : 2013

Durée du mandat : 4 ans

Autres mandats ou fonctions exercés :

Administrateur

- Groupe Flo
- Financière Flo

Président

- Tikehau Capital

Représentant de Tikehau Capital :

- Président du Conseil de Surveillance de Tikehau Investment Management
- Président de Tikehau Capital Advisors
- Administrateur de Tikehau Capital Advisors
- Administrateur de Sofidy
- Président de Triptyque
- Président de Makemo Capital
- Président de Fakarava Capital
- Membre du Conseil de Surveillance de Selectirente

Gérant

- Takume
- F²

Membre du Comité d'investissement

- TR Advisors
- TEF2008

Membre du Comité de Direction

- HEEURICAP

Représentant de Triptyque :

- Membre du Conseil de Surveillance d'Alma Property

• **Gérard HIGUINEN :**

Né le 25/06 /1948

Administrateur

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 100

Première nomination : 30 mai 2012 - Expiration du mandat : 2016

Durée du mandat : 4 ans

Autres mandats ou fonctions exercés :

Administrateur

- GASCOGNE
- ODEADOM (Office public)

Président

- France Filière Pêche

Membre du Conseil de Surveillance - Vice-Président

- POMONA :

Co-Gérant

- FIHABI

• **TIKEHAU CAPITAL PARTNERS :**

Administrateur représenté par Benoit Floutier

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 1

Première nomination : 26 octobre 2012 - Expiration du mandat : 2015

Durée du mandat : 4 ans

Benoît Floutier

Né le 03/04/1973

Autres mandats ou fonctions exercés : Aucun

• **TIKEHAU PARTICIPATIONS & INVESTISSEMENTS :**

Administrateur représenté par Christian Parente

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 1.442.952

Première nomination : 26 octobre 2012 - Expiration du mandat : 2015

Durée du mandat : 4 ans

Christian Parente

Né le 17/08/1944

Autres mandats ou fonctions exercés :

Vice-Président du Conseil de Surveillance - Administrateur indépendant

- IMS

Membre du Conseil d'Administration - Administrateur indépendant

- Altrad

Membre du Conseil d'Administration - Administrateur indépendant

- Avenir Télécom

Membre du Conseil de Surveillance - Administrateur indépendant

- Tikehau Investment Management

• **TIKEHAU CAPITAL ADVISORS :**

Administrateur représenté par Mathieu Chabran

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 1

Première nomination : 26 octobre 2012 - Expiration du mandat : 2015

Durée du mandat : 4 ans

Mathieu Chabran

Né le 11/12/1975

Autres mandats ou fonctions exercés :

Administrateur

- Groupe Flo
- Financière Flo
- Orage

Président

- MCH
- MC3

Directeur Général

- Tikehau Investment Management

Membre du Comité d'investissement

- TR Advisors
- TEF2008

Représentant de MCH :

- Directeur Général de Tikehau Capital Advisors
- Administrateur de Tikehau Capital Advisors
- Directeur Général Makemo Capital
- Directeur Général de Fakarava Capital

Membre du Comité de Direction

- HEEURICAP

Gérant

- Le Kiosque
- De Bel Air

• **GST INVESTISSEMENTS S.A. :**

Administrateur jusqu'au 8 janvier 2013, représenté par Georges TRAMIER

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 0

• **2 RB-I S.A. :**

Administrateur indépendant jusqu'au 7 janvier 2013, représenté par Robert BIANCO

Nombre d'actions SALVEPAR détenues au 31 décembre 2012 : 0

SALVEPAR

Société anonyme au capital de 12.523.408 euros

Siège social : 134 boulevard Haussmann – 75008 Paris

552 004 327 RCS Paris

**ETAT DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE
 GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 (Article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce)**

Date de l'Assemblée	Objet	Montant	Durée	Echéance	Utilisation
<u>A.G.E 30/05/2012</u> dixième résolution	Augmentation de capital social <ul style="list-style-type: none"> ▪ par émission de valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription ▪ par incorporation de réserves ▪ par émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital 	5 M€ + 15 M€ + 30 M€	26 mois	30/07/2014	Néant

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408
b) Nombre d'actions	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 289 098	4 582 716	3 955 125	5 353 877	5 847 163
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et dépréciations	54 620 562	7 377 053	16 041 694	-8 178 307	4 766 968
c) Impôt sur les bénéfices	6 344 861	1 857 388	544 544	1 894 172	334 689
d) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	2 707 213	2 850 171	1 916 459	3 242 331	4 009 860
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	9 377 020	8 957 897	22 368 639	244 129	-6 185 414
- Total	12 084 233	11 808 068	24 285 098	3 486 461	-2 175 555
e) Montant des bénéfices distribués	6 261 704	6 261 704	9 392 556	1 565 426	86 881 143
f) Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et dépréciations	30,84	3,53	9,90	-6,43	2,83
b) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	1,73	1,82	1,22	2,07	2,56
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	5,99	5,72	14,29	0,16	-3,95
- Total	7,72	7,54	15,51	2,23	-1,39
c) Dividende net versé à chaque action	4,00	4,00	6,00	1,00	55,50
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	4	4	4	3	3
b) Montant de la masse salariale	230 284	217 522	192 096	161 942	61 102
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	83 700	75 935	80 053	81 494	56 649

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ETABLI EN APPLICATION DES ARTICLES 222-3 ET 222-4 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Antoine FLAMARION,
Président-Directeur Général

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

1. le contrôle des comptes annuels de la société Salvepar, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
2. la justification de nos appréciations ;
3. les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons relu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes « annexes » des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés, par la société contrôlant votre société, aux mandataires sociaux concernés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 11 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT S.A.
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Bernard Heller